

Décision n° 125/2024
SC**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE***Extrait du registre de décisions du Président*

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur MURIEL Kilian, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels, pour une durée d'un mois soit du 01/04/2024 au 30/04/2024,
- Messieurs BENOIST Teddy, ESPINOSA David et CARPENTIER Gaëtan, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents d'entretien des espaces naturels, pour une durée de 4 mois soit du 01/04/2024 au 31/07/2024,
- Monsieur BERTRAND Jordhan, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 01/04/2024 au 31/07/2024,
- Madame MEYNARD Virginie, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des locaux, pour une durée de 12 mois soit du 01/04/2024 au 31/03/2025,
- Madame COLIN Bénédicte, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des locaux et des espaces verts, pour une durée de 12 mois soit du 01/04/2024 au 31/03/2025,
- Messieurs MITROSSE Mathieu et BOTTREAU Sébastien, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 08/04/2024 au 07/08/2024,
- Madame LEFÈBVRE Bélangère, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des locaux, pour une durée de 6 mois soit du 10/04/2024 au 09/10/2024,
- Madame MOREAU Pascale, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des espaces verts, pour une durée de 9 mois soit du 07/05/2024 au 06/02/2025,

Fait à Jonzac
Le 02 AVR. 2024Le Président
Claude BELOT**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge****Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC CedexPour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON